

Bravo à André Gerin et à tous ceux qui ont défendu l'interdiction de la burqa

Le concordat maintenu en Moselle et en Alsace (rattachée à l'Allemagne après la défaite de 1871) a été reconduit : pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat, qui rémunère les prêtres. C'est ainsi qu'une grande partie de la formation des prêtres est confiée... à l'Université publique. L'Université Paul Verlaine de Metz compte, dans son Université de Formation et de Recherche (UFR) un département de théologie (centre autonome d'enseignement de pédagogie RELIGIEUSE (CAEPR) : 70 étudiants dont 25 séminaristes.

C'est bien l'enseignement public qui assure les coûts : le régime dérogatoire de la Moselle s'étend à toute la région.

La loi LRU (dite loi Pécresse) a été votée en catimini le 10 août 2007 . Cette loi remet en cause l'indépendance de l'Université ! Indépendance qui préservait de toute pression , du pouvoir politique, économique et religieux.

– Violation de la laïcité de l'Enseignement supérieur qui avait le monopole de la collation des grades de l'Université (loi du 18 Mars 1880) . Ainsi l'université peut créer des enseignements prosélytes (créationnisme astrologie) Création d'UFR dans les départements concordataires (ce qui est en cours).

– Pouvoir exorbitant donné aux présidents d'Université (recrutement, embauche de CDD) possibilité d'avoir un chef d'entreprise comme président !

– Dénationalisation de l'Université (qui est la mise en oeuvre du Traité de Lisbonne) avec l'asservissement de l'Université à des critères de rentabilité.

A la FGR-FP (retraités de la Fonction publique, nous avons eu une démonstration magistrale de la nocivité de la loi Pécresse par deux chercheurs militants : sous prétexte d'autonomie,

c'est la mise en oeuvre de la politique de Sarkozy :

Le prêtre remplacera l'instituteur ?

– Dans les entreprises, on assiste à la création de syndicats communautaires affichant clairement la religion (de prières, d'horaires aménagés, de congés spécifiques etc.

Ils créent la division entre les travailleurs et affaiblissent ainsi l'action syndicale unie contre le patronat (ai-je besoin de dire que celui-ci se frotte les mains ?)

– A l'école publique, le voile n'a pas (encore ?) réussi à se faire accepter, la laïcité a gagné avec le combat des instituteurs laïques et des associations laïques qui ne se sont pas laissé intimider par les discours des compassionnels, complices, en fait, des islamistes.

Mais les cantines sont soit sans viande ou halal et les pressions sont constantes sur les enseignants et les personnels : n'ayant pu entrer par la porte, on essaie par toutes les fenêtres !

– A l'université, les pressions sont fortes, principalement celles des islamistes, les voiles s'affichent, les revendications explosent, la loi LRU favorise la privatisation et le financement PUBLIC des facs privées , confessionnelles ou non.

La Résistance

[Aujourd'hui \(26 avril 2010\) André Gerin est l'invité de France – Inter .](#)

Le gouvernement va proposer une loi qui va interdire le voile intégral partout, et pas seulement dans les services publics !